CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1. Client: Le client énuméré au contrat doit demeurer en tout temps un membre actif de l'AMVOQ pour bénéficier des services offerts.
- 2. Respect des conditions générales: Le client s'engage à respecter les conditions générales du présent contrat ainsi que toutes modifications apportées par l'AMVOQ. Le client n'acquiert aucun droit envers le site AutoUsagée.ca et le GVO, les services, les modules, les éléments visuels ou autres outils et fonctionnalités s'y rattachant. Les conditions générales d'utilisation du GVO sont maintenues à jour et sont accessibles en tout temps en ligne. Elles sont considérées avoir été accepté par le client à compter du moment où il l'utilise.
- 3. **Service offert**: Pour la durée du contrat, le client obtient les services tels que décrits au présent contrat, la formation associée à l'utilisation des logiciels et le support technique à distance.
- 4. Durée et renouvellement Le contrat est pour une durée minimum de douze (12) mois prenant effet au moment de la mise en ligne des services. La facturation débute le premier jour du mois suivant la signature. Le contrat se renouvelle automatiquement à échéance pour une durée de douze (12) mois, à moins qu'un avis écrit à l'effet contraire soit reçu par l'AMVOQ dans les 30 jours précédant la date de renouvellement.
- 5. **GVO**: Tous les forfaits incluent le GVO. Frais initiaux d'un forfait GVO et le service d'API: 295,00 \$ qui s'appliquent lors de la première facturation. Ces frais sont requis pour l'installation, la configuration et la formation.
- 6. **Tarification**: Le tarif établi demeure en vigueur jusqu'à la date d'anniversaire du contrat, il est ajusté aux tarifs en vigueur par la suite. Toutes les taxes sont à la charge du client.
- 7. Paiement en retard: Si des montants sont dus depuis plus de 60 jours, le droit d'accès sera suspendu sans aucun avis ni délai. Des frais de 50,00 \$ seront exigés pour lever la suspension.
- 8. **Résiliation du contrat par le client** : Le client qui résilie son contrat à l'intérieur des douze (12) premiers mois consécutifs doit acquitter une pénalité équivalente à trois (3) de mensualités.
- 9. **Résiliation du contrat** : L'AMVOQ se réserve le droit de refuser le contrat et d'y mettre un terme en tout temps sans aucun avis ni délai, pour toute cause juste et suffisante.
- 10. **Autorisation d'accès GVO**: Un code d'accès maître sera attribué à la personne désignée par le client, ainsi que les instructions pour partager cet accès avec ses employés. Le client est responsable des accès partagés. L'utilisation du forfait est limitée à l'entreprise du client.
- 11. Construction du site internet : Le client a l'obligation de fournir les informations, textes, images et autres afin que le site soit construit, fonctionnel et en ligne dans un délai de 15 jours ouvrable après la signature du contrat. À l'expiration de ce délai, un site générique sera mis en ligne.
- 12. **Modification ou support de site internet**: Après la mise en ligne du site internet, 2 heures de modifications sont incluses annuellement et notées dans votre banque d'heures. Toutes les heures additionnelles seront facturées au tarif de 75 \$ par heure, une heure minimum.
- 13. **Exactitude de l'information**: Le client a l'obligation de vérifier les informations qui le concernent apparaissant sur AutoUsagée.ca, son site internet ou celui de tiers. Il est seul responsable de leur exactitude et leur conformité aux lois et règlements en vigueur.
- 14. **Contenu du site internet du client**: Une fois en ligne, le client reconnaît qu'il a accepté les éléments visuels, textuels et de contenu apparaissant sur son site internet. Il peut obtenir une copie des éléments lui appartenant, s'il en fait la demande, dans les 30 jours suivant l'expiration du contrat, si les autres obligations sont respectées.
- 15. **Nom de domaine**: Le nom de domaine du client lui appartient. Si l'AMVOQ en est le gestionnaire, le renouvellement est aux frais du client. Si le présent contrat est respecté, il pourra le transférer à ses frais en faisant la demande par écrit. Après l'expiration du contrat, seul le client est responsable du transfert et du renouvellement du nom de son domaine.
- 16. **Transfert de propriété, de document, de fichier ou autre** : Le client reconnaît qu'il doit acquitter tout montant dû avant que l'AMVOQ effectue un quelconque transfert de propriété, de document, nom de domaine, de fichier ou autre.
- 17. Formulaires: Le client pourra obtenir, sur demande, 100 étiquettes de vitres, et ce, jusqu'à concurrence de 500 copies annuellement de chaque type. Seuls les frais d'expédition sont requis.
- 18. Logiciel tiers: Le client autorise l'installation par l'AMVOQ de logiciels tiers aux fins d'assistance technique.
- 19. **Garantie**: L'AMVOQ ne donne aucune garantie de quelque nature qu'elle soit, quant aux services et à la possibilité d'utiliser le module, y compris, mais sans s'y limiter, la capacité du réseau, la fiabilité des équipements ou du logiciel ainsi que le transfert d'inventaire vers des tiers.
- 20. **Ajout d'éléments et publicité**: L'AMVOQ se réserve le droit d'ajouter des fonctionnalités, outils ou module à sa seule discrétion. Ils seront sujets à toutes les conditions et limitations prévues à ce contrat ou à celles rattachées à l'ajout. Le client reconnaît également que l'AMVOQ peut afficher des logos et publicités sélectionnés par elle sur ses sites.
- 21. **Utilisation des données.** Le client comprend et accepte que les données contenues et générées par l'entrée, la saisie, la communication, le transfert et la transmission de son inventaire sur le GVO et AutoUsagée.ca peuvent être utilisées et transmises par l'AMVOQ pour développer et produire des logiciels, et autres outils. L'AMVOQ pourra également transmettre ces données à certains partenaires afin de veiller au respect des ententes prises. En aucun cas, l'AMVOQ ou ses partenaires ne deviendront propriétaires des données recueillies ou ne se présenteront comme tels.
- 22. Limitation de responsabilité en cas de syndication. À l'exception des conditions prévues à l'article 21, le client demeure en tout temps responsable d'autoriser l'AMVOQ à procéder ou interrompre tout transfert ou syndication de son inventaire vers d'autres sites de publicité ou autres plateformes. L'AMVOQ se dégage de toute responsabilité et de tout dommage découlant ou pouvant résulter d'un transfert ou syndication de son inventaire vers un tiers
- 23. Limitation de responsabilité: L'AMVOQ et son personnel ne pourra être en aucun cas être tenus responsables des pertes ou dommages découlant du forfait choisi et notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède: (1) du défaut du client de satisfaire aux exigences du module ou à son fonctionnement; (2) des actes, omissions ou fautes de tiers; (3) de toute cause hors du contrôle ou de la volonté de l'AMVOQ. Le client dégage l'AMVOQ de toute responsabilité quant à l'utilisation par un tiers du logiciel.

24. Interprétation et élection de domicile: Ce contrat est régi par les lois et règlements du Québec. Les parties conviennent, pour toute réclamation ou poursuite judiciaire pour quelque motif que ce soit relativement au Contrat, de choisir le district judiciaire de Québec situé la province de Québec comme le lieu approprié pour l'audition de ces réclamations ou poursuites judiciaires à l'exclusion de tout autre district judiciaire du Québec où ailleurs qui peut avoir juridiction sur un tel litige.

CONDITIONS D'UTILISATION

Les utilisateurs du Gestionnaire de véhicules d'occasion (GVO) et d'AutoUsagée.ca acceptent de respecter les conditions indiquées dans la présente visant à encadrer les normes en matière d'affichage de véhicules destinés à la vente. Si vous avez des questions ou des préoccupations à cet égard, veuillez communiquer avec l'AMVOQ par courriel en utilisant l'adresse info-marchand@amvoq.com.

- 1. Prix Il est attendu que les annonces produites sur AutoUsagée.ca respectent la législation en matière d'affichage de prix, notamment :
 - a. Toutes les annonces publiées sur AutoUsagée.ca doivent inclure un seul prix comprenant tous les frais, à l'exception des taxes, représentant le montant devant être payé pour obtenir le véhicule.
 - b. Les véhicules offerts en vente à tempérament ou en location à long terme doivent également inclure un prix comprenant tous les frais, à l'exception des taxes, représentant le montant devant être payé pour obtenir le véhicule. Ce prix doit apparaître dans la case « Prix du véhicule », en entête de l'annonce.
 - c. Toutes annonces comprenant une offre de vente à tempérament doivent également inclure, dans la fiche descriptive, les renseignements obligatoires suivants :
 - i. Un exemple de montant pour lequel un crédit peut être consenti;
 - ii. Le versement comptant exigé ou l'absence de versement comptant;
 - iii. Le total des frais de crédit;
 - iv. Le nombre et la durée des périodes de paiement;
 - v. L'obligation totale du consommateur.
 - Le prix affiché ne peut varier en fonction de la vente d'un produit ou de la prestation d'un service, tel que du financement automobile.
- 2. **Disponibilité des véhicules affichés** Il est attendu que les véhicules apparaissant dans les annonces sur le site AutoAusagée.ca respectent notamment les conditions suivantes :
 - a. Annoncer uniquement des véhicules d'occasion disponibles et prêts à la vente ou à la location à long terme. Tout véhicule situé ailleurs qu'aux établissements du commerçant n'est pas considéré être disponible et prêt à la vente.
 - b. Les véhicules affichés sur le site AutoUsagée.ca doivent être uniquement ceux appartenant au commerçant plaçant l'annonce.
 - c. Les photos d'un véhicule présentées sur AutoUsagée ca doivent être contemporaines et être celles du véhicule disponible à la vente.
- 3. Privilège de retrait L'AMVOQ peut, même sans avertissement, retirer toute annonce ne respectant pas les présentes conditions d'utilisation.
- 4. **Pratique illégale** Toute pratique jugée illégale, déloyale, douteuse, malsaine ou minant la crédibilité du site AutoUsagée.ca ainsi que celle de l'AMVOQ sera immédiatement retirée, et ce, sans aucun avertissement. Celui ayant publié une telle annonce pourra se voir retirer son droit d'accès et d'affichage sans avoir droit à aucun remboursement.
- 5. **Respect de la loi** Il est de la responsabilité de celui publiant l'annonce sur le site AutoUsagée.ca de s'assurer que le contenu respecte les lois en vigueur au moment où l'annonce est commandée.
- 6. Changement apporté aux présentes conditions L'AMVOQ se réserve le droit de pouvoir ajouter, modifier ou supprimer tout ou en partie les présentent conditions d'utilisation. Les conditions d'utilisation à jour étant en tout temps accessibles sur le Gestionnaire de véhicules d'occasion (GVO).